

Produit: actisolve® instrusafe eco

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément de la Système Général Harmonisé de Classification et d'étiquetage des Produits Chimiques (SGH)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit: actisolve® instrusafe eco
Type de substance: Mélange
Utilisation de la substance/du mélange: Produit pour désinfection des instruments

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: actisolve® instrusafe eco est un concentré économique destiné à la désinfection manuelle des instruments médicaux et dentaires en acier inoxydable, carbure de tungstène, abrasif diamanté, titane, carbure de silicium et silicone. Convient également aux instruments rotatifs sensibles à l'alcool. actisolve® instrusafe eco est exempt d'aldéhydes, de phénols et de chlore.

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins qui ne sont pas prévues.

Restrictions d'emploi recommandées: Pour usage professionnel seulement.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Adresse: United Disinfectant Manufacturers AG
Dr. Grass-Strasse 12
9490 Vaduz
Liechtenstein

Téléphone: +423 237 15 03

E-mail: info@udm.li

Site Web: www.udm.li

Utilisateur en aval/importateur/distributeur

Adresse: United Disinfectant Manufacturers AG
Dr. Grass-Strasse 12
9490 Vaduz
Liechtenstein

Téléphone: +423 237 15 03

E-mail: info@udm.li

Site Web: www.udm.li

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: +212 5 37 68 64 64 / +212 8 01 00 01 80

* Vérifier régulièrement les numéros ci-dessus car ils peuvent changer.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les critères du SGH de l'ONU

Produit: actisolve® instrusafe eco

Type de danger	Catégorie de danger	Code(s) des mentions de danger	Méthode de classification
Danger pour la santé humaine	Skin Corr. 1C	H314	Classification (légal) harmonisée.
Danger pour la santé humaine	Eye Dam. 1	H318	Classification (légal) harmonisée.
Danger pour la santé humaine	STOT RE 2	H373	Classification (légal) harmonisée.
Danger pour l'environnement	Aquatic Acute 1	H400	Classification (légal) harmonisée.
Danger pour l'environnement	Aquatic Chronic 2	H411	Classification (légal) harmonisée.

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les critères du SGH de l'ONU

Pictogrammes de danger:



GHS05



GHS08



GHS09

Mention d'avertissement:	Danger	
Mentions de danger:	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P391	Recueillir le produit répandu.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales.
Informations supplémentaires:	Non applicable.	
Autres dangers:		

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir ci-dessous.

Mélanges

Classification selon les critères du SGH de l'ONU

Dénomination de la substance	Identification	Classification	LCS, facteur M, ETA	Concentration
N-(3-Aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	N° CAS: 2372-82-9 N° CE: 219-145-8 N° index: Aucune donnée disponible. N° REACH: 01-2119980592-29-0000	Acute Tox. 3, H301 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 Skin Corr. 1B, H314 STOT RE 2, H373	M = 10	2.5% - < 5%

Produit: actisolve® instrusafe eco

2-Amino-2-méthylpropanol	N° CAS: 124-68-5 N° CE: 204-709-8 N° index: 603-070-00-6 N° REACH: 01-2119475788-16-0000	Aquatic Chronic 3, H412 Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315	Aucune donnée disponible.	1% - < 2.5%
Chlorure de didécyltriméthylammonium	N° CAS: 7173-51-5 N° CE: 230-525-2 N° index: 612-131-00-6 N° REACH: 01-2119945987-15-0000	Acute Tox. 4, H302 Skin Corr. 1B, H314	Aucune donnée disponible.	1% - < 2.5%

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Notes générales:	Ne donnez rien à manger ou à boire à l'accidenté inconscient. Mettez l'accidenté sur le côté et libérez ses voies respiratoires. En cas de doute ou de malaise général consulter immédiatement un médecin. Montrer la fiche de sécurité ou l'étiquette au médecin. Ne pas intervenir si vous risquez votre santé ou si vous n'êtes pas dûment qualifié. Un bouche-à-bouche peut être dangereux pour la personne qui donne les premiers soins. Si l'on soupçonne que la vapeur est toujours présente dans l'air, il est nécessaire d'utiliser la protection pour les voies respiratoires (masque, appareil respiratoire isolant). Rincez les vêtements contaminés avec de l'eau avant de vous déshabiller ou utilisez les gants.
Après inhalation:	Sortez l'accidenté à l'air frais – quittez la région intoxiquée. Si la victime est inconsciente, placez-la en position latérale stable et appelez un médecin. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire de la victime, pratiquer la respiration artificielle. Laisser la victime reposer dans une position où elle peut confortablement respirer. Consultez immédiatement un médecin.
Après contact cutané:	Enlevez les vêtements et les chaussures pollués. Rincez les parties du corps qui étaient en contact avec la formule avec beaucoup d'eau. Consultez immédiatement un médecin.
Après contact oculaire:	Rincez les yeux ouverts avec beaucoup d'eau immédiatement. Au bout de 5 minutes de rinçage enlevez les lentilles de contact si vous les avez et continuez à rincer. Recourir immédiatement à une assistance médicale.
Après ingestion:	Ne pas inciter de vomissement. Rincez la bouche avec de l'eau. Ne donnez rien dans la bouche de la personne inconsciente. Consultez immédiatement un médecin. Montrez le certificat de sécurité et l'étiquette au médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11 pour plus d'informations concernant les effets sur la santé et les symptômes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Dioxyde de carbone, extincteur à poudre, extincteur à eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool.
Moyens d'extinction inappropriés:	Eau pulvérisée directe.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:	Des gaz toxiques peuvent se dégager en cas d'incendie, empêcher l'inhalation des gaz/fumées.
Produits de combustion dangereux:	Aucune donnée disponible.

Produit: actisolve® instrusafe eco

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers:

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection appropriés (dont casque, bottes de sécurité et gants) (EN 469) et un appareil respiratoire isolant (ARI) avec masque complet (EN 137).

Informations supplémentaires:

En cas d'incendie, ne pas inhaler les fumées/gaz qui se dégagent pendant l'incendie. Ne pas intervenir si vous risquez votre santé ou si vous n'êtes pas dûment qualifié. Évacuez l'eau d'incendie contaminée et les résidus d'incendie conformément aux règlements officiels.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes:

Portez l'équipement de protection personnel (chapitre 8). Assurer une ventilation adéquate. Ne pas intervenir si vous risquez votre santé ou si vous n'êtes pas dûment qualifié. Interdire l'accès aux personnes non protégées. Évacuer la zone dangereuse. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conseil pour les secouristes:

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Cloisonner les déversements si cela ne pose aucun risque. Absorber le produit (avec un matériau inerte), le mettre dans un récipient approprié et le laisser dans le collecteur des déchets autorisé. Éviter le rejet dans les égouts, les eaux, les caves ou les espaces fermés. Aérer l'endroit. Nettoyer la zone contaminée avec beaucoup d'eau.

Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 7, 8 et 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils généraux:

Assurer l'aspiration locale (ventilation) pour éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Ne pas jeter dans les égouts, l'eau de surface et le sol. Après utilisation fermer immédiatement le récipient bien.

Instructions de protection contre l'incendie et l'explosion:

Assurer une bonne ventilation. Gardez/utilisez hors des sources d'ignition – Ne pas fumer. Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles. Évitez les décharges statiques. Les vapeurs sont plus lourds que l'air et se répandent au sol. Elles deviennent explosives si mélangées avec l'air.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail:

Prenez soin de votre hygiène personnelle (lavage des mains avant la pause et à la fin du travail). Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. N'inhaliez pas les évaporations/fumées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements pollués et les nettoyer avant de les réutiliser. Porter l'équipement de protection individuelle ; v. le chapitre 8.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les locaux de stockage et les réservoirs:

Fermez bien les récipients ouverts et posez-les en position verticale pour prévenir toutes fuites. Ne pas conserver dans un emballage non étiqueté.

Produit: actisolve® instrusafe eco

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage:	Conserver dans un endroit froid, sec et bien aéré. Garder loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour les animaux. A conserver uniquement dans son emballage d'origine.
Stockage avec différents produits:	Stocker séparément des boissons, de la nourriture et des aliments. Stocker séparément des acides forts, des bases et des agents oxydants.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour plus d'informations sur les utilisations identifiées, voir la sous-section 1.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

Contrôles techniques appropriés

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire n'est nécessaire.

Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de sécurité (EN 166) pendant le remplissage et/ou la préparation de la solution de travail et pendant l'utilisation.
Protection des mains:	Contact à court terme : Gants avec indice de protection d'au moins Classe 2 (EN 374, temps de pénétration > 30 min) pour les substances des classes G et K. Contact à long terme : Gants avec indice de protection d'au moins Classe 6 (EN 374, temps de pénétration > 480 min) pour les substances des classes G et K. Classe G : amines ; Classe K : bases inorganiques).
Protection corporelle:	Un tablier et des chaussures ou des bottes de travail. Les agents d'intervention doivent porter une protection pour le corps appropriée.
Protection respiratoire:	Éviter la formation d'aérosols. Utiliser une protection des voies respiratoires en cas de formation d'aérosols.
La protection contre les risques thermiques:	Aucune donnée disponible.
Mesures d'hygiène:	Prenez soin de l'hygiène personnelle – lavez-vous les mains avant la pause et à la fin du travail. Manipulez conformément à la bonne hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. Ne pas inhaler de vapeurs/aérosols.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide
Forme:	Liquide clair, légèrement visqueux
Couleur:	Bleu
Odeur:	Aromatique
Point de fusion:	Aucune donnée disponible.
Point de congélation:	Aucune donnée disponible.

Produit: actisolve® instrusafe eco

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible.
Inflammabilité:	Le produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure:	Non applicable.
Limite d'explosivité, supérieure:	Non applicable.
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammation:	Pas d'auto-inflammation.
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible.
Valeur pH (non dilué):	11.0 - 12.5
Valeur pH (dilué):	10.0 - 11.5 (2%)
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible.
Solubilité:	Complètement miscible avec l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Non applicable.
Pression de vapeur à 50 °C:	Aucune donnée disponible.
Densité:	1.00 g/cm ³
Densité relative:	1.00
Densité de vapeur relative à 20 °C:	Aucune donnée disponible.

Autres informations

Propriétés oxydantes:	Pas de propriétés oxydantes.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible.
Miscibilité:	Complètement miscible avec l'eau

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Le mélange n'est pas réactif.

Stabilité chimique

Stable à des températures et une pression normales jusqu'à la date d'expiration imprimée sur le flacon. De légères modifications de la couleur ou de l'odeur, n'ayant pas d'impact sur les propriétés du produit, peuvent apparaître à l'approche de la date d'expiration.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Éviter les conditions au-delà de celles mentionnées dans la section 7.

Matières incompatibles

Éviter le contact avec les matières sensibles aux acides forts ou aux bases. Éviter le contact avec l'acier non durci et les métaux non ferreux sensibles.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux en cas de conditions normales de stockage et d'utilisation.

Produit: actisolve® instrusafe eco

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec la Peau:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact oculaire:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Toxicité aiguë

Mélange:	ATEmix: LD50 (rat, ingestion) > 2000 mg/kg
Composants:	Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Mélange:	Provoque des brûlures.
Composants:	Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Mélange:	Provoque des lésions oculaires graves.
Composants:	Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Mélange:	Non classifié comme produit chimique sensibilisants.
Composants:	Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mélange:	Ne contient pas d'ingrédients ayant des propriétés mutagènes connues.
Composants:	Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Mélange:	Ne contient pas d'ingrédients ayant des propriétés carcinogènes connues.
Composants:	Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Mélange:	Ne contient pas d'ingrédients ayant des propriétés de toxicité sur la reproduction connues.
Composants:	Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Mélange:	Ce produit ne présente pas de toxicité chronique connue.
Composants:	Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Mélange:	Ce produit ne présente pas de toxicité chronique connue.
Composants:	Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration

Mélange:	Ce produit ne présente pas de toxicité chronique connue.
Composants:	Aucune donnée disponible.

Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible.

Produit: actisolve® instrusafe eco

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

La libération de la solution diluée, prête à être utilisée, de ce produit ne devrait pas avoir des effets écotoxiques. La solution concentrée peut avoir des effets toxiques prolongés et généralisés sur des organismes aquatiques et terrestres. La libération de la solution concentrée peut affecter de manière négative le fonctionnement des usines de traitement des eaux usées. Il n'existe pas de données provenant des tests écotoxicologiques concernant le produit. Le risque écotoxicologique a été évalué en fonction des données relatives aux ingrédients et concentrations disponibles pour le produit.

Persistence et dégradabilité

Les ingrédients du produit disposent de propriétés de biodégradation satisfaisantes. Les tensio-actifs inclus dans le produit respectent les exigences relatives à la biodégradation définie dans le règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents. Dans les usines de traitement des eaux usées, la biodégradabilité peut être classée comme élevée en fonction des données disponibles. Des concentrations élevées de produit peuvent affecter le potentiel de biodégradabilité des boues activées. Vous devez obtenir l'accord des collectivités locales avant de déverser la solution concentrée dans les usines de traitement des eaux usées.

Dénomination de la substance	Biodégradation	Base	Remarques
N-(3-Aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	>70%	OECD 301 D	Aucune donnée disponible.
2-Amino-2-méthylpropanol	Ca. 50%	OECD 301 B, 28 D	Aucune donnée disponible.
Chlorure de didécyldiméthylammonium	Ca. 60%	OECD 301 D	Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Mélange: En fonction des données disponibles, aucun ingrédient de produit n'est susceptible de présenter un risque bioaccumulatif.

Composants: Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Mélange: Le produit ne devrait pas être mobile sur de longues distances étant donné que la plupart des ingrédients présentent une bonne biodégradabilité. Les autres ingrédients (par exemple les sels minéraux) sont absorbés dans le sol sans répercussions écologiques négatives. Ce produit réduit la tension superficielle de l'eau. Étant donné la possibilité d'une toxicité aquatique, des mesures de décontamination rapides doivent être prises si de grandes quantités risquent d'entrer dans l'eau souterraine ou les réseaux de distribution d'eau.

Composants: Aucune donnée disponible.

Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas d'ingrédients présentant un risque d'appauvrissement en ozone ni de risque de réchauffement de la planète. Le produit ne contient pas de métaux lourds ni leurs composants comme indiqué dans 2006/11/EG. Il ne contient pas de composés organohalogénés absorbables (AOX) ni de composés organiques volatils (COV).

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination: Éliminer ce produit en respectant les réglementations nationales et locales. Code CED des déchets numéro : 070699 (Groupe : Déchets provenant de la FFDU des graisses, huiles, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques). La solution correctement diluée, prête à être utilisée, de ce produit peut être éliminée via le système des eaux usées. De petites quantités de ce produit (à peu près 100 ml par jour) peuvent être éliminées via le système des eaux usées après dilution 1:30 avec de l'eau plate.

Produit: actisolve® instrusafe eco

Emballages contaminés: Éliminer les emballages en respectant les réglementations nationales et locales. Lorsque c'est possible, des références aux réglementations locales relatives à l'élimination sont indiquées dans la section 15 du SDS. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et de respecter les réglementations applicables.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route (ADR/ADN/RID)

Numéro ONU

UN 1903

Désignation officielle de transport de l'ONU

DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine, Didecyldimethylammonium chloride)

Classe(s) de danger pour le transport

8

Groupe d'emballage

III | Étiquette(s) de danger: 8 | LQ: 5 L

Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement: Oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8.

Transport maritime (IMDG/IMO)

Numéro ONU

UN 1903

Désignation officielle de transport de l'ONU

DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine, Didecyldimethylammonium chloride)

Classe(s) de danger pour le transport

8

Groupe d'emballage

III | Étiquette(s) de danger: 8 | LQ: 5 L

Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8.

Produit: actisolve® instrusafe eco

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Transport aérien (IATA)

Numéro ONU

UN 1903

Désignation officielle de transport de l'ONU

DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine,
Didecyltriméthylammonium chloride)

Classe(s) de danger pour le transport

8

Groupe d'emballage

III | Étiquette(s) de danger: 8 | LQ: 5 L

Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement: Oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit a été classé et marqué en fonction de la Système Général Harmonisé de Classification et d'étiquetage des Produits Chimiques (SGH). Le produit est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), du règlement (CE) n° 648/2004 (règlement sur les détergents), du règlement (UE) n° 528/2012/UE (règlement sur les produits biocides), directive 93/42/CE (directive sur les dispositifs médicaux), et de la règlement (UE) n° 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux (MDR), si applicable.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Indications de changement

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées - Mise à jour.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité - Mise à jour.
- 8.2 Contrôles de l'exposition - Mise à jour.

Abréviations et acronymes

ADN - Accord Européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales
ADR - Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ASTM - Société américaine de contrôle de matériaux
AwSV - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water
BOD - Demande biochimique en oxygène
c.c. - Récipient fermé
CAS - Société d'attribution de numéros CAS

Produit: actisolve® instrusafe eco

CESIO - Comité Européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires
COD - Demande chimique en oxygène
DMEL - Niveau effet minimal dérivé
DNEL - Niveau effet zéro dérivé
EbC50 - Median concentration in terms of reduction of growth
EC - Concentration efficace
EINECS - Inventaire Européen sur les produits chimiques
EN - European Norm
ErC50 - Median concentration in terms of reduction of growth rate
GGVSEB - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale
GGVSee - Décret sur les matières dangereuses mer
GLP - Bonne pratique de laboratoire
GMO - Organisme modifié par voie génétique
IATA - Association internationale de transport par avion
ICAO - Organisation internationale d'aviation civile
IMDG - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau
ISO - Organisation internationale de normalisation
LD/LC - Lethal dose/concentration
LOAEL - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales
LOEL - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences
LQ - Quantité Limitée
M-Factor - Facteur de multiplication
NOAEL - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue
NOEC - Concentration sans effet pouvant être observé
NOEL - Dose sans effet pouvant être observé
o.c. - Récipient ouvert
OECD - Organisation pour la coopération et le développement économiques
OEL - Limite d'exposition professionnelle
PBT - Persistant, bio-accumulatif, toxique
PNEC - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit
REACH - Enregistrement REACH
RID - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail
SVHC - Substances liées à des craintes particulières
TA - Instruction technique
TRGS - Règles techniques pour les matières dangereuses
vPvB - Très persistant, très bio-accumulable
WGK - Classe de contamination de l'eau

Les principales références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

Produit: actisolve® instrusafe eco

Liste des phrases

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation

Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.